Direction de l'Education
Et du Temps de l'Enfant

1 fiche par famille

Demande d'Inscription à la Restauration Scolaire Année Scolaire 2008/2009

L'inscription à la restauration scolaire est obligatoire. Ce service est réservé les quatre jours de la semaine scolaire en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent. Dans les autres cas, l'accès est autorisé un jour par semaine. Des dérogations peuvent être obtenues au moyen d'un formulaire à retirer auprès de la Responsable de restauration de chaque groupe scolaire ou à l'accueil d'une des trois mairies.

Régimes Alimentaires particuliers : contacter **impérativement** le Service Education, Madame GENIEYS au numéro : 01.34.33.46.49.
Le dossier doit être renouvelé chaque année.

Identifiant famille (sur carte de quotient) : ⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋

Noms et Prénoms des Responsables : ----------

Adresse : ----------

Tél : ⌊ ⌋⌊ ⌋.⌊ ⌋⌊ ⌋.⌊ ⌋⌊ ⌋.⌊ ⌋⌊ ⌋.⌊ ⌋⌊ ⌋

Nom de l'Enfant	Prénom de l'Enfant	Date de Naissance	Ecole	Nombre de jours demandés *
				1 2 3 4
				1 2 3 4
				1 2 3 4
				1 2 3 4
				1 2 3 4
				1 2 3 4

* Merci d'entourer le nombre de jours demandés

Pièces à joindre obligatoirement à cette fiche d'inscription :

Une attestation d'employeur ou à défaut une copie du dernier bulletin de salaire.

L'ensemble est à retourner sous pli confidentiel à la Responsable d'équipe de l'école fréquentée par vos enfants :

Pour que votre demande d'inscription soit effective, vous devez avoir fait calculer votre quotient 2007.

Fait à :…….. le …… **Signature**